

**Fondation de l'Université
du Québec à Montréal**

**États financiers
au 30 avril 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes complémentaires	9 - 17

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

Aux membres de
Fondation de l'Université du Québec à Montréal

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal (ci-après « la Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2019 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 avril 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les

organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 17 octobre 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

	Fonds général		Fonds spécial		Fonds des immobilisations		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus								
Contribution de l'Université du Québec à Montréal (note 3)	1 452 601	1 418 650					1 452 601	1 418 650
Revenus nets de stationnement (note 4)	152 813	159 102					152 813	159 102
Revenus nets de placements (note 5)	575 905	231 417	1 948 953	767 053			2 524 858	998 470
Autres	62 850	10 820					62 850	10 820
	<u>2 244 169</u>	<u>1 819 989</u>	<u>1 948 953</u>	<u>767 053</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 193 122</u>	<u>2 587 042</u>
Dépenses								
Dépenses de fonctionnement								
Salaires et charges sociales	1 764 724	1 870 290					1 764 724	1 870 290
Honoraires professionnels	72 724	82 583					72 724	82 583
Fournitures, matériel et imprimés	38 188	37 202					38 188	37 202
Informatique	103 153	101 440					103 153	101 440
Déplacements, représentation, formations et événements	99 300	77 244					99 300	77 244
Télécommunications	16 491	16 342					16 491	16 342
Frais bancaires	29 616	25 801					29 616	25 801
Cotisations et abonnements	3 028	7 568					3 028	7 568
Frais de gestion de portefeuille	27 766	29 705	74 393	81 528	1 210	1 210	102 159	111 233
Amortissement des immobilisations corporelles							1 210	1 210
Dépenses de la Campagne majeure de développement								
Salaires et charges sociales	166 027	101 001					166 027	101 001
Communications	44 796	548 611					44 796	548 611
Lancement de la Campagne majeure		48 968						48 968
Honoraires professionnels	21 685	109 691					21 685	109 691
Déplacements, représentation, formations et événements	1 922						1 922	
Dépenses de développement de systèmes d'information								
de gestion								
Développement informatique		26 646						26 646
	<u>2 389 420</u>	<u>3 083 092</u>	<u>74 393</u>	<u>81 528</u>	<u>1 210</u>	<u>1 210</u>	<u>2 465 023</u>	<u>3 165 830</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses avant les postes énumérés ci-dessous	(145 251)	(1 263 103)	1 874 550	685 525	(1 210)	(1 210)	1 728 099	(578 788)
Dons (note 6)	5 457 841	4 611 827	2 434 546	899 709			7 892 387	5 511 536
Contributions et bourses	(5 265 979)	(4 402 605)	(980 226)	(755 714)			(6 246 205)	(5 158 319)
Assurance vie – primes des donateurs	(37 318)	(87 992)					(37 318)	(87 992)
	<u>154 544</u>	<u>121 230</u>	<u>1 454 320</u>	<u>143 995</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 608 864</u>	<u>265 225</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	<u>9 293</u>	<u>(1 141 873)</u>	<u>3 328 880</u>	<u>829 520</u>	<u>(1 210)</u>	<u>(1 210)</u>	<u>3 336 963</u>	<u>(313 563)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

	Fonds général			2019	2018
	Grevé d'affectations d'origine interne	Non grevé d'affectations	Fonds des immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	517 714		1 923	25 449 514	25 763 077
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses		9 293	(1 210)	3 336 963	(313 563)
Virement	9 293	(9 293)			
Solde à la fin	527 007	-	713	28 786 477	25 449 514

Les fonds sont affectés au moyen de résolutions du conseil d'administration. Les sommes serviront au financement de la prochaine Campagne majeure de développement, dont 234 430 \$ ont été utilisés en 2018-2019 (808 271 \$ en 2017-2018), au développement de systèmes d'information de gestion, dont aucun montant n'a été utilisé en 2018-2019 (26 646 \$ en 2017-2018) ou à la bonification du programme de bourses aux étudiants de l'Université du Québec à Montréal.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	3 336 963	(313 563)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 210	1 210
Variation nette de la juste valeur des placements	(1 430 205)	(239 731)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 7)	1 456 171	509 264
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 364 139</u>	<u>(42 820)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(18 814 979)	(5 021 048)
Cession de placements	16 496 088	5 148 378
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(2 318 891)</u>	<u>127 330</u>
Augmentation nette de l'encaisse	1 045 248	84 510
Encaisse au début	287 389	202 879
Encaisse à la fin	<u>1 332 637</u>	<u>287 389</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

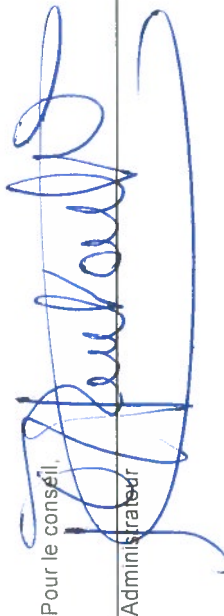
Bilan

au 30 avril 2019

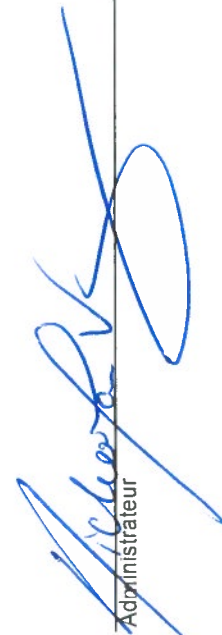
	2019		2018	
	Fonds général	Fonds spécial	Fonds des immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	1 332 637			287 389
Placements (note 8)	12 370 381			11 741 849
Intérêts courus	1 152			95 108
Débiteurs (note 9)	14 263			28 145
Avance au Fonds général, sans intérêt		355 309		
Frais payés d'avance	52 478			53 965
	<u>13 770 911</u>	<u>355 309</u>	<u>-</u>	<u>13 770 911</u>
Long terme				
Placements (note 8)		27 909 232		24 788 668
Immobilisations corporelles (note 10)			713	1 923
	<u>13 770 911</u>	<u>28 264 541</u>	<u>713</u>	<u>36 997 047</u>
PASSIF				
Court terme				
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 11)	5 477 773			5 474 126
Université du Québec à Montréal	263 207	5 784		257 113
Autres	355 309			
Dû au Fonds spécial, sans intérêt	7 147 615			5 783 194
Apports reportés (note 12)				33 100
Revenus reportés				
	<u>13 243 904</u>	<u>5 784</u>	<u>-</u>	<u>11 547 533</u>
SOLDES DE FONDS				
Grévé d'affectations d'origine externe	527 007	28 258 757		24 929 877
Grévé d'affectations d'origine interne			713	517 714
Investi en immobilisations				1 923
	<u>527 007</u>	<u>28 258 757</u>	<u>713</u>	<u>25 449 514</u>
	<u>13 770 911</u>	<u>28 264 541</u>	<u>713</u>	<u>36 997 047</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de la recherche à l'Université du Québec à Montréal. L'Université du Québec à Montréal détient donc un intérêt économique dans la Fondation. La Fondation est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des actions de sociétés ouvertes canadiennes et des placements en parts de fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Le Fonds général comprend les actifs, les passifs, les dons, les legs ainsi que les autres revenus et les dépenses servant aux activités régulières de la Fondation. Il comprend les ressources non affectées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont gagnés.

Le Fonds spécial comprend les actifs et les dons dont seule la totalité ou une partie du revenu ou du capital peut être distribuée en bourses ou destinée à d'autres activités.

Le Fonds des immobilisations comprend les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations corporelles.

Constatation des revenus

Apports

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de revenus du Fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Revenus nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus nets de placements incluent les revenus de dividendes, les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fondation. Les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes ainsi que la participation aux revenus de fonds communs de placement.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les revenus nets de placements grevés d'affectation d'origine externe sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Revenus nets de placements du Fonds spécial, alors que les revenus nets de placements non grevés d'affectation d'origine externe sont comptabilisés au Fonds général.

Revenus nets de stationnement

La Fondation comptabilise ses revenus nets de stationnement lorsque les services sont fournis et qu'ils sont encaissés.

Promesses de dons

Les promesses de dons sont comptabilisées au moment de l'encaissement des dons.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et la période qui suit :

	<u>Période</u>
Équipement informatique	3 ans

Réduction de valeur

Lorsque la Fondation constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en dépenses à l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

La Fondation a ventilé certaines dépenses de salaires et charges sociales dans les dépenses de la Campagne majeure de développement en fonction des budgets approuvés par le conseil d'administration.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

Contribution de l'Université du Québec à Montréal

La contribution de l'Université du Québec à Montréal est composée d'un montant de 1 000 000 \$ en 2019 (1 000 000 \$ en 2018) provenant d'une subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur allouée aux institutions d'enseignement pour leur fondation ainsi que d'une subvention directe de 452 601 \$ en 2019 (418 650 \$ en 2018) provenant directement du Fonds d'opération de l'Université du Québec à Montréal.

Autres

La Fondation bénéficie de l'utilisation de locaux et de personnel dont les frais sont pris en charge en totalité ou en partie par l'Université du Québec à Montréal. Ces contributions ne sont pas inscrites à l'état des résultats.

4 - REVENUS NETS DE STATIONNEMENT

En vertu d'un contrat de location, la Fondation loue les stationnements de l'Université du Québec à Montréal.

La Fondation transfère la gestion des opérations de stationnement à l'Université du Québec à Montréal, qui est responsable des opérations financières des stationnements et qui facture des dépenses de location et de gestion à la Fondation.

Ces opérations entre apparentés sont mesurées à la valeur d'échange.

	2019	2018
	\$	\$
Fonds général		
Revenus		
Droits de stationnement	2 749 341	2 875 282
Dépenses		
Charges locatives	1 798 664	1 967 402
Contrat de gestion	797 864	748 778
	2 596 528	2 716 180
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	152 813	159 102

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

4 - REVENUS NETS DE STATIONNEMENT (suite)

Les contrats de gestion et de location sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés moyennant un préavis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration du renouvellement des contrats.

5 - REVENUS NETS DE PLACEMENTS

	2019		
	Fonds général	Fonds spécial	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	56 078	78 347	134 425
Revenus de participation de fonds communs de placement	278 622	681 606	960 228
Variation nette de la juste valeur	241 205	1 189 000	1 430 205
	<u>575 905</u>	<u>1 948 953</u>	<u>2 524 858</u>

	2018		
	Fonds général	Fonds spécial	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	55 125	48 702	103 827
Revenus de participation de fonds communs de placement	190 032	464 880	654 912
Variation nette de la juste valeur	(13 740)	253 471	239 731
	<u>231 417</u>	<u>767 053</u>	<u>998 470</u>

6 - DONS

	2019	2018
	\$	\$
Montants encaissés au cours de l'exercice		
Particuliers	3 143 230	2 485 123
Entreprises	2 186 044	1 608 460
Autres organismes sans but lucratif	3 927 534	1 529 315
	<u>9 256 808</u>	<u>5 622 898</u>
Variation des apports reportés	(1 364 421)	(111 362)
	<u>7 892 387</u>	<u>5 511 536</u>

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Intérêts courus	93 956	(37 088)
Débiteurs	13 882	11 435
Frais payés d'avance	1 487	36 641
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Université du Québec à Montréal	3 647	216 228
Autres	11 878	137 586
Apports reportés	1 364 421	111 362
Revenus reportés	(33 100)	33 100
	<u>1 456 171</u>	<u>509 264</u>

8 - PLACEMENTS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Fonds général – placements présentés à court terme		
Dépôts à terme et autres dépôts	<u>1 101 839</u>	<u>2 590 105</u>
Encaisse – fiduciaire	26 769	21 386
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	1 473 682	980 179
Parts de fonds communs de placement à court terme	82 420	113 118
Parts de fonds communs d'actions étrangères	1 849 115	1 385 300
Parts de fonds communs de placements alternatifs	1 949 568	1 177 797
Actions de sociétés ouvertes canadiennes	919 687	563 653
Parts de fonds communs d'obligations canadiennes	4 967 301	4 910 311
	<u>11 268 542</u>	<u>9 151 744</u>
	<u>12 370 381</u>	<u>11 741 849</u>
Fonds spécial – placements présentés à long terme		
Encaisse – fiduciaire	17 515	53 311
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	3 057 653	2 467 311
Parts de fonds communs d'actions étrangères	6 886 651	6 250 007
Parts de fonds communs de placement à court terme	60 475	182 787
Parts de fonds communs de placements alternatifs	6 529 315	4 251 967
Actions de sociétés ouvertes canadiennes	3 451 038	2 867 660
Parts de fonds communs d'obligations canadiennes	7 906 585	8 715 625
	<u>27 909 232</u>	<u>24 788 668</u>

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

9 - DÉBITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Fonds général		
Sommes à recevoir de l'Université du Québec à Montréal	1 215	8 677
Dons à recevoir	10 500	10 500
Autres	2 548	8 968
	<u>14 263</u>	<u>28 145</u>

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Fonds des immobilisations

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>34 077</u>	<u>33 364</u>	<u>713</u>	<u>1 923</u>

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Fonds général

Les sommes à remettre à l'État totalisent 82 188 \$ au 30 avril 2019 (14 650 \$ au 30 avril 2018).

12 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Fonds général		
Solde au début	5 783 194	5 671 832
Montant constaté aux résultats	(5 265 979)	(4 402 605)
Montant encaissé pour les prochains exercices	6 630 400	4 513 967
Solde à la fin	<u>7 147 615</u>	<u>5 783 194</u>

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des contributions et des bourses du prochain exercice.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

13 - PROMESSES DE DONS

Les promesses de dons des donateurs, non comptabilisées aux états financiers, s'élèvent à 18 762 312 \$ en 2019 (17 475 676 \$ en 2018) et se répartissent annuellement, sauf celles liées aux produits d'assurance vie et de legs testamentaires, comme suit :

	\$
2019-2020	4 406 755
2020-2021	3 364 750
2021-2022	2 658 104
2022-2023	1 990 819
2023-2024	407 987
2024 et années subséquentes	592 707
	<u>13 421 122</u>
Produits d'assurance vie	2 154 700
Legs testamentaires	3 186 490
	<u><u>18 762 312</u></u>

14 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, exception faite des placements en actions de sociétés ouvertes canadiennes et en parts de fonds communs de placement. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les intérêts courus, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation. De plus, certains placements en parts de fonds communs de placement exposent aussi indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de change

Les placements en parts de fonds communs d'actions étrangères exposent indirectement la Fondation au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2019

14 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Certains placements en parts de fonds communs de placement exposent aussi indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions de sociétés ouvertes canadiennes et des placements en parts de fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments. Certains placements en parts de fonds communs de placement exposent aussi indirectement la Fondation au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

15 - GESTION DU CAPITAL

En ce qui a trait à la gestion du capital de ses fonds, la Fondation a pour objectif :

- d'assurer une gestion efficace des fonds recueillis, en tenant compte de la volonté des donatrices et des donateurs et de la qualité des placements choisis;
- de permettre un rendement optimal des investissements des portefeuilles, tout en protégeant le capital;
- d'assurer les donatrices et les donateurs de la saine gestion des fonds confiés;
- d'assurer à l'Université du Québec à Montréal la pérennité de ses activités supportées par les donatrices et les donateurs.

Le comité conseil de placements est mandaté pour conseiller le comité des finances et d'audit sur l'administration des portefeuilles de la Fondation. Il est responsable :

- d'élaborer, de proposer et de voir aux mises à jour de la politique de gestion des placements;
- de proposer des objectifs de rendement et de voir aux répartitions des actifs pour chacun des portefeuilles en fonction de la tolérance au risque et des besoins en liquidités déterminés par le conseil d'administration;
- d'évaluer les résultats des portefeuilles, de rencontrer les gestionnaires et de faire rapport au comité des finances et d'audit;
- d'évaluer et de recommander le ou les gestionnaires des portefeuilles;
- d'analyser et de proposer, pour approbation, les frais et les honoraires de gestion.